

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 août 2000
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-cinquième session
Point 74 h) de l'ordre du jour provisoire*
Désarmement général et complet : missiles

Conseil de sécurité
Cinquante-cinquième année

**Lettre datée du 1er août 2000, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration relative à péninsule coréenne, adoptée par le G-8 lors de la réunion de Kyushu-Okinawa, qui s'est tenue à Okinawa (Japon) du 21 au 23 juillet 2000.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, au titre du point 74 h) de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Kiyotaka **Akasaka**

* A/55/150.

**Annexe à la lettre datée du 1er août 2000,
adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Japon
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Déclaration du G-8 relative à la péninsule coréenne

Okinawa, 21 juillet 2000

Nous nous félicitons de la réunion au sommet qui a eu lieu entre la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée à Pyongyang du 13 au 15 juin 2000 et en soulignons l'importance historique. Nous appuyons pleinement les progrès qui ont été amorcés au cours de cette réunion et encourageons la poursuite et l'avancement du dialogue entre le Sud et le Nord. Nous espérons sincèrement que ce processus, et notamment la mise en oeuvre fidèle de la déclaration conjointe, marquera le début d'une nouvelle ère dans les relations entre les deux Corée et réduira les tensions dans la péninsule coréenne.

Nous soutenons énergiquement tous les efforts faits par la République de Corée et par la République populaire démocratique de Corée pour atténuer les tensions et établir dans la péninsule coréenne une paix durable qui contribue à la stabilité en Asie du Nord-Est. Nous réitérons également notre appui résolu à la politique d'engagement de la République de Corée qui contribue à l'amélioration de la situation. Nous nous félicitons en outre de l'attitude constructive de la République populaire démocratique de Corée et prenons note de l'avancée que représente la reconfirmation du moratoire sur le lancement des missiles. Nous engageons la République populaire démocratique de Corée à poursuivre les efforts engagés dans cette voie. Dans ce contexte, nous espérons une réponse constructive aux questions qui préoccupent la communauté internationale en matière de sécurité et de non-prolifération comme dans le domaine humanitaire et des droits de l'homme.
